

**Problématique du financement des PME par les établissements bancaires en RDC
Cas de la ville de Butembo**

Par

KASEREKA MBAHWEKA

DEA en Sciences de Gestion

KAMBALE SIMETI

Licencié en Gestion Financière

RESUME

Cette étude cadre dans le contexte de rationnement de crédit. En effet les PME souffrent d'un accès difficile au crédit bancaire. Le rationnement du crédit se produit lorsque des investissements rentables ne trouvent pas de financement. Les PME, particulièrement touchées par ce phénomène, seraient les principales victimes de la crise financière et économique actuelle. Ce papier estime présenter les causes principales du rationnement du crédit pour les PME de la ville de Butembo.

Les raisons de ce rationnement sont multiples : absence de collatérale, absence de projet bancable, asymétrie d'information etc.

Face à cette impasse, l'objectif consiste à essayer de renforcer progressivement les relations banques – entreprises ; chaque organisation en s'acquittant de ses responsabilités (les PME doivent présenter des dossiers de qualité, émanant de promoteurs rassurants, et les banques doivent informer continuellement leurs clients en matière de crédit bancaire) afin de réduire l'asymétrie d'information et ainsi renforcer les mécanismes de partage du risque.

Mots clés : PME, banque, rationnement de crédit, asymétrie d'information

INTRODUCTION

L'importance de l'obstacle financier à la création et au développement de la PME africaine est aujourd'hui au cœur de nombreux débats. Ce type d'entreprise est pourtant considéré comme l'instrument de relance économique dans tous les pays du monde.

Les petites et moyennes entreprises (PME) forment l'armature de toutes les économies et sont une source essentielle de croissance économique, de dynamisme et de flexibilité aussi bien dans les pays industrialisés avancés que dans les économies émergentes et en développement. Elles constituent la forme dominante d'organisation de l'entreprise, et représentent entre 95 % et 99 %, selon le pays, de la population des entreprises.

Elles représentent pour l'ensemble des populations d'entreprise 95% à 98% au Cameroun (Ane Joseph, 2000) plus de 90% en RDC (rapport DHD-PNUD, 2000), 95% des sociétés enregistrées aux registres du commerce en Tunisie sont des PME (Sonia BEN JEMAA, 2008), 95% de l'activité manufacturière au Nigeria et 93% au Maroc (BAD et centre de développement OCDE, 2004).

La création et le développement des PME sont essentiels pour le décollage économique des pays du sud. Elles constituent le fer de lance de l'économie et la plus importante source potentielle d'emplois et de croissance. A titre indicatif, plus de 72% du volume des transactions commerciales en RDC sont assurées par les PME en 2000 (rapport DHD-PNUD 2000) et plus de 90% d'emploi est offert pour le secteur privé dominé par les PME (MAKUNZA E, 2005) et au Cameroun en 1998, les PME ont créée 68% de l'emploi du secteur privé et représentent 55% de l'ensemble du marché du travail, elles ont fourni 57% de la production du secteur privé et ont contribué à hauteur de 67% par rapport au secteur privé et 53% à l'échelon national (programme prioritaire de promotion des PME : PNUD, 1998). Au Sénégal aussi, les PME ont constitué 20% du PIB contre 22% en Afrique du sud, 55% d'emploi ont été créés par les PME en Afrique du Sud et 46% au Maroc en 2003 (BAD et CD, 2004).

Pour s'attaquer aux faiblesses structurelles qui entravent une relance vigoureuse de la croissance économique dans les pays pauvres, la Conférence internationale sur le financement du développement, tenue à Monterrey au Mexique en mars 2002, a reconnu l'importance que revêt une stratégie de financement appropriée pour atteindre les objectifs de développement du millénaire à l'horizon 2015. (Yamsékré TIENDREBEOGO, 2011)

Il ressort des expériences en Amérique Latine, en Asie et dans les pays développés que les banques, comparativement aux marchés financiers, jouent un rôle déterminant dans le financement du secteur privé, moteur de la croissance. Ce rôle attendu de banques dans le financement souligne l'urgence pour les pays en voie de développement de trouver d'une part, le besoin de renforcer la solidité du secteur bancaire et, d'autre part, la nécessité de veiller à ce que ce secteur contribue davantage à la couverture des besoins de développement des entreprises, en particulier des PME/PMI.

En effet, cette étude est menée dans un contexte de rationnement de crédit, surtout dans les pays en voie de développement où le système financier demeure encore lacunaire ; certains Etats ont pu porter des solutions majeures au problème du financement de petites et moyennes entreprises par les établissements bancaires.

En fait les PME en Afrique souffrent d'un accès au financement limité qui contraint leur émergence et leur développement ultérieur. L'autofinancement, la micro finance et le système financier informel, (les tontines...) restent leurs sources de financement principales. Cependant, ces mécanismes ne donnent pas confiance car ils ne prévoient pas le danger encouru, et puis ils sont limités dans leur rôle de mutualisation du risque en raison de leur concentration régionale

ou sectorielle. L'accès aux financements formels reste quant à lui médiocre, en raison du risque de défaut important associé aux PME et de l'insuffisance des instruments financiers existants.

Ainsi, pour financer ses besoins, l'entreprise dispose d'une diversité des ressources provenant de différentes sources. Fondamentalement, on distingue trois sources de financement constituées de fonds propres, des dettes et autres modes alternatifs de financement comme le leasing etc. (*Manuel de gestion*, vol 2, p.161)

Cependant, la République Démocratique du Congo par ses établissements bancaires éprouve jusqu'à présent d'énormes difficultés pour financer la croissance des PME. Et pourtant il y a absence total d'un marché financier en RDC. Or l'activité de système financier est en train de devenir un véritable pilier économique pour le développement des Petites et Moyennes Entreprise en travers le monde.

Ainsi la question suivante a retenu notre attention :

Quels sont les facteurs explicatifs du rationnement du crédit bancaire aux PME en ville de Butembo ?

Ce présent travail poursuit comme objectif principal la redynamisation des relations banque- entreprise c'est-à-dire contribuer à réduire l'asymétrie d'information entre les deux organisations précitées. Ce qui aura une certaine répercussion sur leur croissance et par ricochet sur la croissance économique.

Ainsi, il faut d'abord identifier les problèmes qui font que les PME n'accèdent pas facilement au financement bancaire et afin formuler quelques suggestions pour que les banques soient aptes à répondre aux demandes de financement des PME.

1. CADRE CONCEPTUEL

✓ La notion de rationnement du crédit

Le marché du crédit est différent des autres marchés ; c'est pourquoi, dans ce paragraphe nous présentons la notion d'incertitude, et nous mettrons en évidence la spécificité du marché du crédit et les différents types de risques auxquels s'expose une banque lorsqu'elle s'engage vis-à-vis d'un client et afin la notion de rationnement sera définie.

- L'incertitude

Le financement de projets est une activité risquée en raison de la possibilité de non remboursement.

Selon la théorie néoclassique, dans un univers risqué, toutes les situations possibles sont connues par les agents. Ils sont omniscients et attribuent une probabilité (dite objective) de survenance à chaque éventualité. Le risque est équivalent à celui d'une loterie. Dans ce cadre, la banque et l'emprunteur établissent un contrat complet, de type Arrow-Debreu. Ce contrat, appelé contingent contraignant, spécifie les actions des deux parties pour chaque état de la nature. Le problème de l'incertitude sur le comportement de l'autre est donc écarté. Les actions de chaque co-contractant sont vérifiables par un tiers, la justice.

Knight (1921) estime que les agents économiques ne connaissent pas les différents états de la nature possibles ni les probabilités d'occurrence associées. Selon son analyse, l'activité bancaire s'inscrit dans un monde incertain plutôt que dans un monde risqué. Pour faire face à l'incertitude, les banques disposent de deux instruments. Le premier consiste à prévoir la probabilité de survenance du risque à partir de l'observation de fréquences empiriques.

C'est ainsi que procèdent les assurances. Le deuxième instrument, suggéré par Knight est de nature complètement différente. Il s'agit de l'utilisation de probabilités subjectives établies par un spécialiste. Celui-ci se distingue des autres agents par la qualité des probabilités subjectives qu'il émet. Chaque agent connaît en effet ses propres compétences à établir des prédictions, mais ignore celles des autres. Il est alors tout à fait possible que deux agents qui possèdent les mêmes informations ne partagent pas les mêmes prédictions.

- Les différents risques auxquels sont confrontées les banques

Les banques sont confrontées à deux types de risque : la réalisation de l'état défavorable de la nature et le comportement de l'emprunteur.

- L'état défavorable de la nature concerne les caractéristiques spécifiques du projet (qualité du matériel de production, procédé de fabrication, prévisions financières...) ; le secteur ou plus exactement les débouchés du projet. Une banque qui n'a pu identifier que le projet était mal conçu ou que les débouchés étaient limités est confrontée à un risque **d'anti-sélection**. Enfin on a les risques qui concernent l'environnement économique.
- **Le comportement de l'emprunteur**

Le prêteur ne connaît pas les efforts que fournira l'emprunteur pour mener à bien son projet. Au lieu de raisonner en termes d'efforts de l'emprunteur, on peut aussi considérer que l'emprunteur va utiliser le crédit pour entreprendre un projet plus risqué que celui pour lequel il a obtenu le crédit. Ce problème est généralement désigné sous le terme **d'aléa moral ex-ante**. Le terme ex-ante signifie que le risque se réalise avant que le projet n'aboutisse et ne permette de dégager des revenus pour rembourser la banque. Celle-ci cherchera donc à diriger le comportement de l'emprunteur par "**le monitoring**". Si les risques identifiés ci-dessus (état défavorable de la nature et efforts insuffisants fournis par l'emprunteur) ne se réalisent pas et si le projet a dégagé des revenus suffisants pour pouvoir rembourser le prêteur, alors l'emprunteur tiendra ses engagements. Soit il est honnête et révèle le montant réel des revenus dégagés, soit la banque peut observer sans coût les revenus dégagés par le projet. Si l'emprunteur a plus d'informations que la banque sur la probabilité d'échec du projet (sur la réalisation de l'état défavorable de la nature et sur son propre comportement), il est Question **d'asymétrie d'information ex-ante**.

Le deuxième risque lié au comportement de l'emprunteur concerne la communication à la banque des revenus dégagés par le projet. Si les emprunteurs sont **malhonnêtes**, ils annoncent à la banque des ressources inférieures à celles dégagées pour ne pas honorer leurs engagements. Ce risque est appelé **aléa moral ex-post**. Cette situation se produira lorsque le non-remboursement procure un gain supérieur à la perte engendrée par les coûts de défaillance, c'est-à-dire par les pénalités pécuniaires ou non-pécuniaires (mise en faillite) ou par la perte de réputation. **L'asymétrie** dont est victime la banque est dite **ex-post** car elle est postérieure à la réalisation du projet.

Pour éviter ce risque, la banque engage des recherches coûteuses afin de connaître les véritables revenus dégagés par l'entreprise.

- ✓ La notion de rationnement du crédit

Le terme rationnement est fréquemment utilisé dans la littérature économique. Il signifie qu'une banque refuse de prêter à un emprunteur potentiel aux conditions demandées (quantités et taux d'intérêt). Il désigne en fait les quatre différents cas de figure suivants (Jaffee et Stiglitz, 1990).

2. METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

- **Population**

L'étude concerne 2428 petites et moyennes entreprises enregistrées au service de DGI-Butembo ainsi que sur trois de 5 établissements bancaires de la ville de Butembo selon la disponibilité des données.

- **Echantillonnage**

Comme la population d'étude pour les PME est vaste (2428 PME recensé en ville de Butembo), on a tiré un échantillon en utilisant la formule de LYNCH (K.Karafuli, 2005).

$$n = \frac{z^2 p(1-p)}{\frac{e^2}{n}}$$
$$n_2 = \frac{\frac{n}{n+1}}{1 + \frac{n}{N}} \approx \frac{n}{1 + \frac{n}{N}}$$

Calcul d'échantillonnage :

$$n = \frac{1,96^2 \times 0,5(1-0,5)}{0,05^2} = 384$$

$$n_2 = \frac{384}{1 + \frac{384+1}{2428}} = 331$$

Parmi les 2428 des petites et moyennes entreprises tirées de la DGI, le nombre à enquêter est donc 331.

Collecte des données

Les méthodes et techniques utilisées pour effectuer nos recherches sont les suivantes :

- **La méthode analytique :**

Cette méthode nous a permis d'analyser les données collectées sur terrain au moyen d'un questionnaire.

- **La méthode statistique :**

Cette méthode nous est utile pour déterminer l'échantillon et analyser les données issues de nos enquêtes. Elle nous est aussi utile dans l'interprétation et la présentation des résultats.

- L'observation comme moyen de collecte de l'information a consisté à capter les comportements des acteurs aussi bien des agents de la banque et des promoteurs des PME au moment où ils se produisent.

- **Les entretus suivis de l'enquête**

Il s'agit d'un entretien avec certains agents et responsables de banques ainsi que ceux des petites et moyennes entreprises. Ainsi, par ce procédé, nous avons mené une enquête, en

collectant par questionnaires, quelques données relatives au rationnement du crédit des petites et moyennes entreprises par les établissements bancaires.

➤ **La recherche documentaire**

La recherche documentaire a consisté à examiner avec soin et de façon méthodologique l'ensemble des documents disponibles et susceptibles d'aider dans la réalisation de ce travail.

Traitement et analyse des données

Pour appréhender le problème de financement de pme par les banques nous avons retenu les variables ci- après : rationnement de crédit, niveau d'étude du dirigeant, nature d'activités, âge de la PME, asymétrie d'information etc.

Le rationnement de crédit est la variable dépendante expliqué par l'asymétrie d'information (absence de collatéral, non confiance aux informations du demandeur...), cycle de PME, niveau d'étude du gestionnaire de l'entrepreneur, âge de l'entreprise...

Quant aux tests, on a utilisé du test de khi deux pour vérifier les liens entre certaines variables.

3. RESULTATS ET INTERPRETATION

Tableau 1 : Nature d'activités exercées

	Fréquence	Pourcent	Pourcentage cumulé
achat et vente des marchandises	204	61,6	61,6
production et vente de produit	40	12,1	73,7
confection vestimentaire	14	4,2	77,9
prestation des services informatiques	3	0,9	78,9
fabrication des meubles	33	10,0	88,8
hôtellerie	25	7,6	96,4
construction	12	3,6	100,0
Total	331	100,0	

Source : Nos enquêtes

Il se dégage que 204 entreprises c'est-à-dire 61.6 % des PME qui se spécialisent dans le commerce, tandis que 40 autres soit 12,1% sont spécialisées dans la production et vente de produit, et 33 autres soit 10 % sont concentrées dans le service de fabrication des meubles, 25 ou 7,6% de PME sont dans l'hôtellerie et 14 ou soit 4,2% ont comme service la confection vestimentaire et enfin 12 ou soit 3,6% sont dans la construction.

Tableau 2 : Ancienneté des PME enquêtées

	Fréquence	Pourcent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
une année	19	5,7	5,7	5,7
deux ans	17	5,1	5,1	10,9
trois ans	71	21,5	21,5	32,3
quatre ans	34	10,3	10,3	42,6
cinq ans	45	13,6	13,6	56,2
Plus de cinq ans	145	43,8	43,8	100,0
Total	331	100,0	100,0	

Source : Nos enquêtes

A partir des résultats de ce tableau, on constate que plus de 145 soit 43.8 % de PME sur 332 ont réalisé plus de cinq ans d'existence ; 45 soit 13.6 % ont réalisé cinq ans ; 34 soit 10.3 % ont presté pendant quatre ans ; 71 soit 21.5 % ont réalisé trois ans de service ; et 17 soit 5.1 % ont réalisé deux ans et enfin 19 soit 5.7 % ont atteint une année.

Tableau 3 :

Causes de non accès au crédit bancaire

	Fréquence	Pourcent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Garanties énormes, taux excessifs et puis exigés	65	19,6	23,6	23,6
Lenteur dans le traitement des dossiers de crédit	19	5,7	6,9	30,5
Manque de confiance de la part de financier (méfiance)	24	7,3	8,7	39,3
Détournement de certains projets	52	15,7	18,9	58,2
Absence des garanties	50	15,1	18,2	76,4
Projets jugés non rentables	32	9,7	11,6	88,0
Autres	33	10,0	12,0	100,0
Total	275	83,1	100,0	
Système manquant	56	16,9		
Total	331	100,0		

Source : Nos enquêtes

Ce tableau, nous révèle que 65 entreprises soit 23,6 % ne veulent pas se financer au près des banques à cause de garanties énormes que les banques leurs imposent ; 19 entreprises soit 6,9 % se réservent d'être financée au près des banques à cause de lenteur dans le traitement des dossiers de crédit ; 24 entreprises soit 8,7 % n'ont pas le désir de solliciter les dettes au près des banques à cause de manque de confiance que les banques ne leurs accordent (sorte de méfiance) ; 52 entreprises soit 18,9 % ont peur de contracter un crédit bancaire de peur que leurs projets ou soit leurs patrimoines ne soient confisqués; 50 entreprises soit 18,2 % n'ont pas le courage d'aller solliciter les crédits à cause de manque de garantie ; 32 entreprises soit 11,6 % ont du mal à contracter les crédits parce que les projets peuvent être non rentable après son financement, ce qui amènerait le débiteur dans l'insolvabilité ; 33 entreprises soit 12 %

connaissent des obstacles de contracter les dettes au près de banques à cause de l'insécurité, des infrastructures, à cause de délai accordé,... En fin, 52 entreprises sont restées indifférentes parce qu'elles n'ont jamais ce désir d'aller solliciter les dettes au près banques.

Les questions qu'on doit se poser est les suivantes :

- Est-ce que, les causes de non accès au crédit bancaires des petites et moyennes entreprises est en relation avec les natures des activités de ces entreprises ?
- Est- ce que, les causes de non accès au crédit bancaires des petites et moyennes entreprises est en relation avec l'ancienneté de ces entreprises ?

Natures d'activités exercées par les petites et moyennes entreprises et causes de non accès au crédit bancaire*

		Causes de non accès au crédit bancaire							
		Garanties énormes, taux excessifs et puis exigés	Lenteur dans le traitement des dossiers de crédit	Manque de confiance de la part de financier (méfiance)	Détournement de certains projets	Absence des garanties	Projets non rentables	Autre, précisez	Total
Natures d'activités exercées par les P.M.E.	achat et vente des marchandises	26	19	2	51	22	22	31	173
	production et vente de produit	6	0	11	0	6	5	0	28
	confection vestimentaire	0	0	0	0	11	3	0	14
	prestation des services informatiques	0	0	0	1	0	2	0	3
	fabrication des meubles	22	0	0	0	11	0	0	33
	hôtellerie	10	0	0	0	0	0	2	12
	construction	1	0	11	0	0	0	0	12
Total		65	19	24	52	50	32	33	275

Ancienneté des petites et moyennes entreprises * Causes de non accès au crédit bancaire*

		Causes de non accès au crédit bancaire							Total
		Garanties énormes, taux excessifs et puis exigés	Lenteur dans le traitement des dossiers de crédit	Manque de confiance de la part de financier (méfiance)	Détournement de certains projets	Absence des garanties	Projets non rentables	Autre, précisez	
Ancienneté des petites et moyennes entreprises	une année	12	0	0	0	6	0	0	18
	deux ans	0	0	0	1	11	0	4	16
	trois ans	10	0	11	22	4	5	5	57
	quatre ans	11	3	0	6	0	8	0	28
	cinq ans	8	0	11	6	10	0	7	42
	Plus de cinq ans	24	16	2	17	19	19	17	114
Total		65	19	24	52	50	32	33	275

Test des hypothèses sur les natures d'activités exercées par les petites et moyennes entreprises par rapport aux causes de non accès au crédit bancaire.

Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	309,355	36	,000
Rapport de vraisemblance	261,591	36	,000
Association linéaire par linéaire	27,837	1	,000
Nombre d'observations valides	275		

Commentaires

Ce test démontre que les causes de non accès au crédit bancaires ne sont pas en relation directe avec les activités des petites et moyennes entreprises. Ainsi, les causes de non accès au crédit bancaires ne sont pas liées aux activités des entreprises car le seuil de signification est inférieur à 0,05. Il y a donc des différences entre les causes de non accès au crédit bancaires et les activités des entreprises. Ce qui veut dire, si on menait une autre recherche dans le même angle d'idée, on retrouverait 309 sur 1000 dont les causes de non accès au crédit bancaire ne sont pas liées à la nature des activités.

Test d'hypothèse sur l'ancienneté des petites et moyennes entreprises par rapport aux causes de non accès au crédit bancaire

Tests du Khi-deux

	Valeur	ddl	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi-deux de Pearson	155,353(a)	30	,000
Rapport de vraisemblance	171,794	30	,000
Association linéaire par linéaire	1,916	1	,166
Nombre d'observations valides	275		

Commentaires

Ce test démontre que, les causes de non accès au crédit bancaire ne sont pas en relation directe avec l'ancienneté des petites et moyennes entreprises. Ainsi les causes de non accès au crédit bancaire ne sont pas liées à l'ancienneté des entreprises. Il y a donc des différences entre les causes de non accès au crédit bancaires et l'ancienneté des entreprises. Ce qui veut dire, si on menait une autre recherche dans le même angle d'idée, on retrouverait 155 fois sur 1000 dont les causes de non accès au crédit bancaire ne sont pas liées à l'ancienneté des entreprises.

• Les résultats d'entretien avec les banquiers

Les banques qui ont été contactés sont les suivantes : BIC, BIAC et la Raw Bank. L'entretien était mené avec les gestionnaires des banques précitées. L'objectif de cet entretien était de récolter leurs opinions concernant la problématique de non accès des PME au financement bancaire en vue de confronter les opinions des PME à celles des PME.

Les résultats d'entretien révèlent que :

- A ce qui concerne l'octroi de crédit, ces trois banques ont affirmé à 100% qu'elles accordent des crédits limités aux petites et moyennes entreprises ; mais à condition que chacune d'entreprise ait une activité commerciale viable, présente ses états financiers, ait les documents commerciaux, ait un compte bancaire dans sa banque et il faut que chacune des entreprises offre une collatérale (actif à hypothéquer). Les crédits que ces banques octroyaient, sont souvent à court terme.

Dans cette entrevue, il nous a été révélé que toutes ces banques ont accordé les crédits pendant le trimestre dernier à **13 (treize)** entreprises en moyenne sur plus de 50 demandes ;

- Les banques reconnaissent que les PME souvent demandent de crédit sans projet rentable spécifique et procède à la fongibilité de l'argent, c'est pourquoi les banquiers sont rigoureux dans la sélection des demandes de crédit. Dans la plupart de cas les banques acceptent la demande mais n'accordent pas le montant total de crédit demandé ;
 - En interprétant ce rapport, on a constaté que toutes les banques ont presque une même politique et condition d'octroi de crédit bien qu'elles entretiennent les relations de client avec les petites et moyennes entreprises. Mais alors ce qui est à noter, la rigueur totale de cette politique ou condition ne peut pas permettre aux entreprises de faire un appel de fond aux établissements bancaires.
- **DISCUSSION DES RESULTATS**

Les résultats liés au financement des P.M.E.

Afin de saisir toute importance du financement des P.M.E. enquêtées dans la ville de Butembo, les résultats présentent la source de financement ainsi que les obstacles à la demande de financement institutionnalisé ;

Le financement externe des P.M.E.

En effet, il apparaît que les différentes phases de développement par lesquelles doit passer toute entreprise constituent les sources des besoins financiers de l'entreprise. Les résultats révèlent que sur 331 entreprises, la quasi-totalité a besoin d'un un financement externe.

Certains besoins spécifiques contribuant à faire appel aux différentes sources de financement externe ont ensuite été identifiés .Il ressort que les entreprises enquêtées recourent plus au crédit bancaire à court terme pour renforcer leur fond de roulement. Cette situation ne favorise pas l'investissement et difficile d'assurer la croissance.

- ***Les obstacles à la demande de financement institutionnalisé***

Les résultats révèlent que les difficultés que chaque entreprise connaît lorsqu'elle elle sollicite les dettes.

Parmi les 325 P.M.E, 276 ont répondu affirmativement qu'il y a des contraintes dans l'accès de financement bancaire, 79 n'ont rien spécifié parce qu'elles se reconnaissent crédible.

Pour ceux ayant répondu affirmativement, considèrent que les garanties énormes et puis exigées par les organismes financiers constituent le premier obstacle majeur ; certains entrepreneurs ont évoqué autre obstacle la lenteur dans le traitement des dossiers de demande de crédit créant ainsi une incertitude quasi permanente quant à l'obtention du prêt. Très souvent, lorsque le crédit devient disponible, les objectifs de départ sont révolus. D'autres dirigeants des entreprises pensent qu'il y a un manque de compréhension et de confiance de la part des institutions financières envers les P.M.E, ce qui entraîne alors une faible prise de risque de ces organismes financiers envers les P.M.E. nécessaires. Autres propriétaires-dirigeants pensent que la possibilité de saisie de leurs actifs (projets) et la "magouille" généralisée sont parmi les obstacles qui leurs empêchent de se financer au près des banques. Enfin, les autres responsables de P.M.E. mentionnent la conjoncture économique, l'insécurité, les infrastructures et la situation difficile de la politique du moment est également un frein à la demande de fonds.

Face à tous ces obstacles, la majorité de responsables de P.M.E. se contentent de l'autofinancement très insignifiant, recourent au système financier informel jugé plus souple comme les tontines et quelque fois à la microfinance.

CONCLUSION

L'analyse conduite dans cet article a permis de mettre en évidence les difficultés de financement que connaissent les Petites et Moyennes Entreprises de la ville de Butembo par les établissements bancaires de la place.

Après les analyses et interprétations, on a conclu que les petites et moyennes entreprises ont toujours les soucis de se faire financer par des institutions financières. Mais ce qui les empêche, sont des multiples conditions ou obstacles qu'elles éprouvent du côté des institutions bancaires. Ces conditions sont la bancabilité du projet, présenté ses états financiers, détenir les documents commerciaux, avoir un compte bancaire dans sa banque et lorsqu'on veut solliciter une dette, il faut un actif à hypothéquer. Et puis, les crédits que ces banques octroyaient, sont souvent à court terme se limitant souvent à l'exploitation.

Dans le chef des institutions bancaires, le problème qu'elles éprouvent, c'est le recouvrement de créance. On a soulevé comme piste de solution réduire l'asymétrie de l'information entre banquier et PME par la transparence dans la déclaration des informations recommandées par les banques ; renforcer les dialogues entre banques et PME ; développer de services d'information sur le crédit et les clients des sociétés de crédit. En plus, il faut améliorer l'accès des pme au financement par une approche en quatre volets : améliorer l'environnement des affaires, aider les PME à satisfaire aux exigences de la finance formelle, rendre le système financier plus accessible aux PME, élargir l'offre de financement par la création d'un plus grand nombre d'organismes spécialisés.

BLIOGRAPHIE

- CRAIG CHURCHILL et DAN COSTER (2001), Manuel de gestion des risques en micro-finances,
- MATHIS Jean (1992), Monnaie et banque en Afrique francophone, edicef, ;
- LHÉRIAU Laurent, Précis de la réglementation de micro finance
- Théophile Fabrice NEZIEN (2008), Problématique du financement des PME par les établissements financiers bancaires : Cas de CORIS BANK INTERNATIONAL », Univ. Saint Thomas d'Aquin,
- LUDOVIC VIGNERON(2000), « Conditions de financement de P.M.E et relation bancaire », Lille 2
- <http://blogs.mediapart.fr/blog/etoile66/070109/les-pme-et-leur-role-pour-un-pays>
- <http://chohmann.free.fr/fayol.htm>
- http://europa.eu/legislation_summaries/enterprise/business_environment/n26026_fr.htm